

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE LYS DE LA VALLEE SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA, NOUVEAU GOUDRON, CITE BNETD, LOT 27, ILOT 4,
Lot 27, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE LYS DE LA VALLEE SARL »

Objet : CRECHE
GARDERIE
MATERNELLE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.
- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA, NOUVEAU GOUDRON, CITE BNETD, LOT 27, ILOT 4,
Lot 27, Ilot 4

Dirigeant(s) Mlle BEUGRE AKOUBA GRACE JEMIMA

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08580 du 02/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56710/GTCA/RC/2023 du 02/08/2023

